

19 h 20

Course des Petits Princes

- Trophée AIS -

(5 kms mesurés)

19 h 30

Foulées d'Emeric et Anthony

(10 kms mesurés)

RECORDS PRECEDENTS

HOMMES

15'41" aux 5 kms

32'37" aux 10 kms

FEMMES

22'18" aux 5 kms

42'05" aux 10 kms

+ **MARCHE POPULAIRE**
en sens inverse de la course
(inscription sur place)

L'association

« AUTOUR D'EMERIC ET ANTHONY »

organise



14èmes FOULEES D'EMERIC ET ANTHONY

à VILDE-GUINGALAN

(10 kms de DINAN)

Vendredi

06 septembre 2024

au profit de l'Association PETITS PRINCES et des
services pédiatriques de l'HOPITAL SUD-RENNES



COURSE DU CHALLENGE

CREDIT AGRICOLE PAYS DE DINAN

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 05/09/2024

à Stéphane LE JEUNE, 19bis rue de la Croix Nergan

22980 VILDE GUINGALAN

Tél. 06.66.55.98.80

site internet <http://autour-meric-et-anthony.fr>

Facebook : @AutourEmericAnthony

TARIFS EXCEPTIONNELS « 20 ANS » ASSOCIATION !

Droit d'inscription : 10 kms = 10 euros / 5 kms = 10 euros

Tee-shirt offert aux 350 premiers inscrits !

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : H F

ADRESSE :

.....

TEL : Email :

COURSE : 5 KMS 10 KMS

CLUB :

N° LICENCE :

REGLEMENT DES COURSES

Parcours de 5 kms et 10 kms mesurés uniquement sur les routes vildéennes.

19 h 20 : Départ de la Course des Petits Princes (5 kms mesurés)

Populaires hommes et femmes non licenciés

Minimes garçons et filles nés en 2010/2011

Engagement 10 € (même tarif sur place) + Tee-shirt offert

Coupes aux 3 premiers H et F

19 h 30 : Départ des Foulées d'Emeric et Anthony (10 kms mesurés)

Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors, Masters H et F

Engagement 10 € (12 € sur place) + Tee-shirt offert

Trophée «Emeric et Anthony» au vainqueur H et F

Récompenses aux 5 premiers H et F et à l'équipe la plus représentée

Inscriptions : Tél. Stéphane LE JEUNE : 06.66.55.98.80

Internet : NEXTRUN

Jusqu'au 05 septembre 2024 - 18 heures

Modalités d'inscriptions :

- **LICENCIES FFA MAJEURS ET MINEURS** : licence de l'année en cours

- **NON LICENCIES FFA MAJEURS**

Depuis le 1er avril 2024, le Parcours de Prévention Santé remplace le certificat médical pour les athlètes non-licenciés participant à une compétition running.

La durée de validité du PPS est de moins de 3 mois à la date de la manifestation.

- **NON LICENCIES FFA MINEURS : Autorisation parentale**

Remise des dossards à partir de 17h30 à la Maison du Temps Libre de VILDE GUINGALAN

Les bénéfices seront reversés intégralement à l'Association PETITS PRINCES qui réalise les rêves des enfants gravement malades à PARIS et les services pédiatriques de l'HOPITAL SUD à RENNES